**Procuration générale**

Par la présente, le/la soussigné/é,

… *(nom, adresse et date de naissance à insérer)*

ci-après le/a « mandant/-e »

donne procuration à

Monsieur/Madame

… *(nom, adresse et date de naissance à insérer)*

ci-après le « mandataire »

afin de me représenter dans toutes mes affaires pour autant que la loi n'en dispose pas autrement.

# Etendue de la procuration

Cette procuration s'étend à tous les actes et actions juridiques de la vie courante que j’aurais effectué personnellement pour autant que la loi n'en dispose pas autrement.

Elle comprend également le fait *(facultatif, pour clarification des points clés)* :

* de me représenter auprès de toutes les autorités, organismes publics et personnes privées, d'assurer le suivi des procédures, de déposer des oppositions/recours contre des décisions, ainsi que de conclure des transactions
* de gérer ma fortune (avec l’exclusion de …) *(actes juridiques exclus à insérer)*
* de conclure des contrats de toutes sortes (avec l’exclusion de …) *(obligations non souhaitées à exclure à insérer)*
* …

Elle ne comprend, par contre, pas le fait *(facultatif, uniquement à des fins de clarification)* :

* de me représenter auprès des autorités et services publics ainsi que des personnes privées
* de gérer ma fortune (avec l’exclusion de …) *(actes juridiques exclus à mentionner)*
* de conclure des contrats de toutes sortes (à l’exclusion de …) *(obligations non souhaitées à mentionner)*
* …

# Droits et obligations

Le/a mandant/e déclare s'obliger personnellement pour tous les actes et actions juridiques effectués par la mandataire et découlant de la présente procuration. Il/Elle s'engage à rembourser au mandataire les avances et frais que celui-ci a faits pour l'exécution régulière du mandat.

Le/a mandataire s'engage à gérer l'affaire dont il s'est chargé en son âme et conscience. Il/Elle s'engage par ailleurs à gérer l'affaire en toute fidélité et discrétion.

# Sous-Procuration *(facultatif)*

Le/a mandataire exécute personnellement le mandat pour lequel il/elle s'est engagé/e.

ou

Le/a mandataire est autorisé/e à transférer à un tiers l'exécution du mandat (par exemple limité à des affaires du patrimoine ou illimitée).

# Extinction de la procuration

Cette procuration générale est révocable en tout temps, mais se termine au plus tard avec le décès ou la faillite d'une des deux parties.

# For et droit applicable

Tout litige relatif à cette procuration est soumis à la juridiction du for du domicile (siège) du/de la mandant/e. Demeurent réservés les fors impératifs légaux (facultatif).

Le droit suisse est applicable.

Lieu, date

Signature mandant/-e

…………………………..